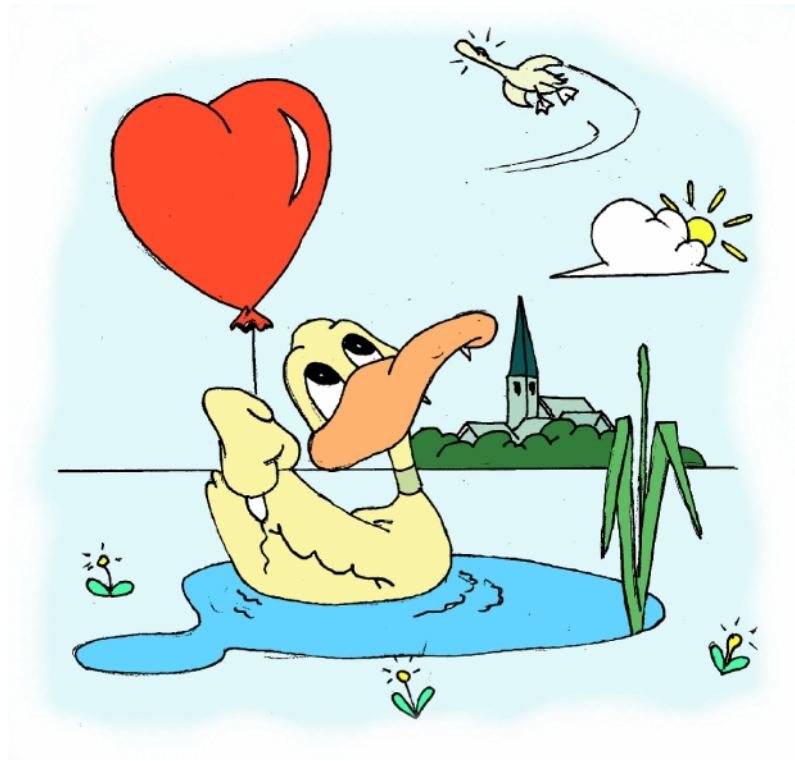


Ech T'chou Canard



Avril 2007
n° 97
Arvillers

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Evane PIERRU, née le 6 janvier 2007 à Péronne
Marion DINOARD, née le 10 janvier 2007 à Amiens
Yanis MONCOND'HUY, né le 1^{er} février 2007 à Amiens

DECES

Florence HOYER, née Revaux, décédée le 17 janvier 2007 en sa 41^{ème} année.
Etienne CARPENTIER, décédé le 27 février 2007 en sa 91^{ème} année.
Malik DUFLOT, décédé le 3 avril 2007 en sa 21^{ème} année.

PERMANENCE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 10h30 et le 1er samedi de chaque mois (octobre à juin) de 9 h à 10 h.

Permanence sociale avec Mr Viltart le vendredi de 9 h à 10 h.

Merci de respecter les horaires.

Toute demande (en dehors des permanences) peut être :

- déposée dans la boîte aux lettres de la mairie
- transmise par fax au 03.22.37.02.67
- enregistrée sur le répondeur au 03.22.37.40.14
- adressée par email à l'adresse électronique :

mairie.arvillers@wanadoo.fr

Pas de permanence de secrétariat le premier samedi de juillet, août et septembre.



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous.

Pour ce T'chou Canard, peu de choses nouvelles .

Les travaux de la Place débuteront bientôt, nous sommes dans la phase des appels d'offres qui se termineront fin Mai.

Les travaux du mur de l'école seront probablement achevés pour la fête du village ; à l'église un peu plus tard, en raison d'un problème de location de grue de 40 tonnes.

Le budget comme prévu ne prévoit aucune augmentation du taux d'imposition malgré la perte importante sur la collecte de taxe professionnelle due aux changements de calcul de l'Etat et aux modifications de situation de certains redevables de cette taxe.

La commune a également perdu entre 10000 et 11000 € en arrêts maladie de son personnel pour un maintien de salaire malgré les assurances contractées.

Nous avons un peu de mal à suivre pour l'entretien du village d'autant que des morceaux de briques sont régulièrement présents sur le gazon. C'est, je le répète, vous qui payez les réparations !!!!!

Notre village a connu un malheur de plus avec la disparition de Malik ; j'ai été beaucoup affecté de voir un jeune partir de cette façon, mon soutien va aux parents ainsi qu'à toute la famille.

Pour terminer, le secrétariat de Mairie sera bientôt ouvert le Mercredi de 18h à 19h, à partir de mai. J'assurerai moi-même la permanence afin de rendre service aux habitants travaillant à l'extérieur ne pouvant pas se libérer avant la fin de journée.

Salutations

Yves Cottard

ANNONCES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles de la 2ème période de l'année 2007, nés en avril, mai, juin 1991 doivent se faire recenser en mairie en mai, juin 2007. En leur absence, les parents peuvent faire la démarche. Se munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

CEREMONIE DU 8 MAI

Rassemblement à la mairie à 11 heures, cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Coca.

CANTINE

Nous rappelons aux parents des enfants déjeunant à la cantine que cette dernière fonctionne sous la seule responsabilité de la mairie. En conséquence, pour une juste facturation des repas, il convient de signaler au secrétariat de la mairie toute absence, justifiée par un « mot » des parents ou un certificat médical.

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2007/2008

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire (enfants nés en 2004) seront enregistrées au secrétariat de la mairie à compter du samedi 7 avril 2007 de 9h00 à 10h30. Se munir du livret de famille.

ADMISSIONS A L'ECOLE PRIMAIRE

Les admissions seront enregistrées dans la classe de Mme Bruguet le lundi 7 mai 2007 de 9h00 à 16h30 et le vendredi 11 mai 2007 de 16h45 à 18h00. Se munir du livret de famille, du carnet de santé, d'un certificat médical, du certificat d'inscription délivré par le Maire, du certificat de radiation en cas de changement d'école.

SERVICE D'AIDE A DOMICILE DE LA CCALM

Le Service d'Aide à Domicile de la C.CALM est transféré dans les nouveaux locaux du CIAS au 13 rue Maurice Garin (ancienne gendarmerie) à Moreuil. Nouveaux numéros de téléphone : Mme Seigneur : 03.60.12.28.11, Mme Jacquy : 03.60.12.28.12, Fax : 03.60.12.28.29

LA DDE DEMENAGE

Notre commune est désormais rattachée à l'Unité Territoriale Santerre Haute-Somme à l'adresse suivante : DDE de la Somme, Unité Territoriale Santerre Haute Somme, 1 avenue de la République, BP 55, 80021 PERONNE Cédex. Tel : 0.22847500, fax : 0322845791, email :

peronne.dde-80@equipement.gouv.fr

Ouverture au public : 9h-12h00 et 14h-16h

Accueil ADS l'après-midi de 13h30 à 16h30

Pour plus de renseignements, veuillez vous rapprocher de la mairie.

GRIPPE AVIAIRE

Vous détenez des volailles (poules, pigeons, canards...)

- La déclaration en mairie est obligatoire

- L'eau et l'alimentation doivent être distribués à l'intérieur des bâtiments ou à l'aide de distributeurs protégés de telle façon que les oiseaux sauvages ne puissent accéder à ces dispositifs ni les souiller

- Vous devez porter une tenue et des chaussures exclusivement réservées à cet effet pour vous occuper de vos volailles

- L'eau de surface (mares) ne doit pas être utilisée pour l'abreuvement des animaux et le nettoyage des locaux (sauf si l'eau est traitée avec un produit virucide)

LE TRANSPORT DES APPELANTS EST INTERDIT

VOUS TROUVEZ DES OISEAUX SAUVAGES MORTS

Soit il s'agit de

- 1 cygne ou 5 oiseaux : vous devez alerter la mairie pour que ces oiseaux soient conduits au laboratoire vétérinaire départemental.

Soit ils ne répondent pas à ces critères :

- vous les laissez

- ou vous pouvez, s'ils sont chez vous, les ramasser avec un gant et les mettre dans un sac poubelle ainsi que le gant, puis vous procédez à un lavage soigneux des mains. La mairie pourra vous indiquer où déposer le sac contenant le(s) cadavre(s).

DEMANDE DE PASSEPORT

Pièces à fournir pour une demande de passeport.

- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à votre mairie de naissance avec une enveloppe timbrée pour la réponse)

- Copie du livret de famille

- l'ancien passeport ou la déclaration de perte ou de vol

- Timbre fiscal :

 - Personne mineure de – de 15 ans : pas de timbre fiscal

 - Personne mineure de + de 15 ans : timbre de 30€

 - Personne mineure bénéficiant

 - d'un passeport d'urgence d'un an : 30 €

Personne majeure : timbre fiscal de 60 €

Venir en mairie pour l'établissement du dossier de demande et signature.

Un dossier de suivi de l'état d'avancement du dossier, revêtu du n° CERFA vous sera alors remis.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 FEVRIER 2007

Présents : MM. Cottard, Viltart, Debuire, Scherpereel, Brunel, Carpentier, Beaude, Dr Carpentier, Dumetz, Desrousseaux, Mmes Platerier, Andrieu et Rubin. Absent excusé : M. Xavier Soilleux.

Madame Valérie ANDRIEU est nommée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

REMPLACEMENT DE MADAME CORINNE JULLIEN

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que pendant l'absence de Madame Corinne JULLIEN pour congé de maladie, il convient de faire appel, pour l'ensemble des tâches comptables, à un secrétaire dûment habilité.

Madame Valérie TRIPET-LEVIEL et Monsieur James VIRTH assumeront ces tâches et seront rémunérés par la commune.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de délibérer sur ce remplacement ; à l'unanimité ce remplacement est accepté.

CENTRE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE DES ECOLES «CAPEM»

Cette association, située à Montdidier, a pour but de permettre l'échange pédagogique et culturel auprès des écoles. Elle sollicite l'adhésion de la commune pour un montant de 44 euros. Le conseil marque son accord pour cette adhésion.

ATESAT

Monsieur le Maire rappelle les missions de l'ATESAT dont la commune peut bénéficier auprès de la DDE. La convention signée avec l'Etat et la commune arrivant à échéance, il est demandé de la renouveler. A l'unanimité les membres du conseil marquent leur accord.

LOGICIEL MAGORA ETAT-CIVIL

Afin d'informatiser la gestion de l'état-civil et d'apporter un meilleur service à la population la société MAGNUS nous propose d'acquérir un logiciel assorti d'une maintenance jusqu'au 31 décembre 2007.

A l'unanimité les membres du conseil marquent leur accord pour cette acquisition

AMENAGEMENT DE LA PLACE PUBLIQUE

Monsieur le maire tient à informer le Conseil de l'état d'avancement du dossier. Une réunion avec le Cabinet Odile GUERRIER aura lieu le 28 février prochain et les travaux devraient commencer fin mai.

CLOCHER DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle l'urgence des travaux de toiture, travaux pour lesquels un deuxième devis devrait parvenir prochainement. Ces travaux de réfection seront à réaliser avec ceux de la place.

ACCUEIL A LA CANTINE D'ENFANTS DE LE QUESNEL

Des travaux d'installation d'une cantine sont en cours sur la commune de Le Quesnel. Monsieur le Maire Jean Marie Pautre, demande si la commune d'Arvillers serait favorable à accueillir des enfants pendant la durée de ces travaux. Le transport des enfants ainsi que la mise à disposition de personnel seraient pris en charge par Le Quesnel.

Pas d'objection de la part des membres du Conseil, Monsieur le Maire les en remercie.

MUR DE L'ECOLE RUE DE LA CHAPELLE

Quelques travaux de démolition ont été exécutés du fait de l'instabilité de certaines parties du mur. Afin de poursuivre la réfection (soubassement et banquette) un devis sera demandé.

COURSE CYCLISTE « Espoir Cycliste Royen »

Monsieur le Maire a été sollicité pour organiser à nouveau cette course. Etant donné le peu d'intérêt porté à cette manifestation l'an passé, les membres du Conseil ne souhaitent pas qu'elle soit renouvelée.

MANIFESTATION C.CALM DU 1^{er} AVRIL 2007

Le dimanche 1er Avril 2007, ARVILLERS accueillera une exposition présentant au public le Plan Local d'Aménagement du Territoire « P.L.A.T. »; elle sera visible à la salle COCA. L'après midi, dans la salle COLA, se déroulera une rencontre, « LA C.CALM EN QUESTIONS ». Des informations plus détaillées sur le déroulement de cette journée seront communiquées ultérieurement.

La séance est levée à 21 h 30.



Foire aux Plantes

Vous avez semé et trop bien réussi ? Vous avez divisé des vivaces et ne savez plus qu'en faire ? Vous cherchez de nouvelles plantes ? Venez échanger des plantes, objets ou livres de jardinage :

*Dimanche 13 mai de 11h à 13 h
à Saulchoy (7, rue Ste Margareth).*

Manifestation privée ouverte à tous.

Renseignements : 03 22 78 23 70



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous fait part de ses manifestations pour l'année 2007 :

Le samedi 26 mai, distribution de tickets gratuits à 17h à l'ancienne mairie

Le 27 mai : réderie à l'occasion de la fête foraine.
Animation à partir de 15h avec les Joyeux Fêtards de Moreuil.

Le 13 juillet : bal gratuit après le feu d'artifice.

Le 14 juillet : repas républicain à la salle Coca et courant octobre, repas des aînés. La date reste à définir.